



**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES
CO-COMISSAIRES AUX COMPTES**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
AU 30 JUIN 2010**

SEPTEMBRE 2010

S O M M A I R E

I. RAPPORTS

- Rapport d'examen limité des co-commissaires aux comptes

II. ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2010

- Bilan
- Etat des engagements hors bilan
- Etat de résultat
- Etat de flux de trésorerie
- Notes aux états financiers

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES
CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ETAT FINANCIERS INTERMEDIAIRES

AU 30 JUIN 2010

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE « STB »

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETAT FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2010

En application de l'article 21 bis nouveau de la Loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la Loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque arrêtés au 30 juin 2010.

L'élaboration des états financiers relève de la responsabilité de la Direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Les états financiers au 30 juin 2010 font apparaître un total net de bilan de 6.621.739 Mille dinars et un bénéfice net d'impôt de 15 561 Mille Dinars. Ce résultat est arrêté compte tenu :

- D'une dotation aux amortissements de 2 666 Mille Dinars ;
- D'une dotation nette aux provisions et résultats de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs de 34 509 Mille Dinars dont 32.076 Mille Dinars relatifs au risque crédit.
- D'une reprise nette de provisions sur portefeuille d'investissement de 5.109 Mille Dinars ;
- D'un impôt sur les sociétés de 8.875 Mille Dinars.

Par ailleurs, au courant du 1^{er} semestre 2010, la banque a procédé à la reconstitution d'une partie de l'emprunt BAD VI et ce à hauteur de 8 970 Mille Dinars.

Nous avons conduit notre examen limité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la banque. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, dont notamment l'examen de la classification des engagements, l'évaluation des risques, des agios réservés et des provisions devant être constituées au titre des créances classées ou au titre des d'autres actifs de la Banque au 1er semestre 2010, et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Par ailleurs, comme il est mentionné au niveau des notes (1), (2), (6) et (10) aux états financiers, certains comptes de correspondants, d'actifs et de passifs comportent des suspens antérieurs non encore apurés pour lesquels la Banque a entamé un travail d'analyse et de justification ce qui a permis de réduire le nombre de ces suspens. Ces travaux étant en cours, au 30 juin 2010, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

De même, certains comptes d'actifs et de passifs, dont, notamment, des comptes relatifs aux produits perçus d'avance sur les crédits d'escompte à la clientèle ne sont pas justifiés à la date d'arrêté des états financiers.

En outre, la Banque a accordé à la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC) depuis sa création une ligne de crédit sous forme de compte courant associé qui a servi au financement de l'acquisition des créances dont le solde a atteint au 30 juin 2010 un montant de 123,817 Millions de Dinars. Le recouvrement de cette créance est tributaire des résultats des actions de recouvrement engagées par la STRC et de la réalisation des garanties transférées. Il est à noter que durant cette période la STRC a recouvré un montant global de créances cédées d'environ 110,183 Millions de Dinars.

Par ailleurs, certaines valeurs de garanties ont été retenues par la banque sans procéder à un inventaire exhaustif de ces garanties et sans être appuyées par des rapports d'expertise conformément à la réglementation en vigueur.

La banque a effectué, au cours de l'exercice 2009, un inventaire physique de ses immobilisations. Cependant, les travaux de rapprochement des résultats de cet inventaire avec les soldes comptables des immobilisations sont en cours au 30 juin 2010.



En outre, nous avons relevé des insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la banque résultant principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle interne, du système d'information et de sécurités informatiques. D'autres insuffisances

relatives au traitement des ressources budgétaires, de l'exploitation de l'application IMX ainsi que la tenue de la comptabilité multi-devises ont été décelées.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de ce qui est précédemment mentionné, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-jointes ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne de Banque au 30 juin 2010 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 03 Septembre 2010

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GAC – CPA International
International
Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK
Mr Chérif BEN ZINA



09, Place IBN FAHS
1002 Mutuelleville – Tunis
Tél. 71 288 259 –
Fax. 71 289 827

92, Avenue Abdelaziz THAALBI –
El Menzeh 9A – El Manar II – 1004 Tunis -
Tél. 71 880 933 – 71 887 294
Fax. 71 872 115



**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30/06/2010**

- **BILAN**
- **ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**
- **ETAT DE RESULTAT**
- **ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**
- **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2010

		(unité = En 1000DT)		
<u>ACTIF</u>	Notes	30-06-2010	30-06-2009(*)	31-12-2009
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	1	251 474	171 699	120 824
Créances sur les établissements bancaires et				
2- financiers	2	404 281	381 951	271 235
3- Créances sur la clientèle	3	5 167 450	4 600 297	4 796 044
4- Portefeuille titres commercial	4	14 405	8 229	16 071
5- Portefeuille d'investissement	5	285 153	261 934	233 821
6- Valeurs immobilisées		80 289	78 658	78 583
7- Autres actifs	6	418 687	357 896	420 560
TOTAL ACTIF		6 621 739	5 860 664	5 937 138
<u>PASSIF</u>				
1- Banque centrale et C.C.P		13 928	6 954	651
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et				
2- financiers	7	193 041	88 923	178 744
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	8	4 801 236	4 271 188	4 296 450
4- Emprunts et ressources spéciales	9	497 868	453 797	422 229
5- Autres passifs	10	596 657	551 552	524 974
TOTAL PASSIF		6 102 730	5 372 414	5 423 048
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	11			
1- Capital		124 300	124 300	124 300
2- Réserves		342 283	312 243	312 926
3- Actions propres		-469	-88	-661
4- Autres capitaux propres		37 324	37 324	37 324
5- Résultats reportés		10	0	44
6- Résultat de la période		15 561	14 471	40 158
TOTAL CAPITAUX PROPRES		519 010	488 250	514 090
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		6 621 739	5 860 664	5 937 138

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30-06-2010

Notes

(unité : en 1000DT)

30-06-2010 30-06-2009 31-12-2009

Cautions, avals et autres garanties données 1 248 780 1 048 383 1 255 237

Crédits documentaires 803 228 405 456 432 960

Actifs donnés en garantie

TOTAL PASSIFS EVENTUELS 2 052 008 1 453 840 1 688 197

Engagements de financements donnés 266 635 244 419 210 288

Engagements de financements 221 860 181 705 156 544

Engagements de remboursement de L'Etat 44 775 62 714 53 745

engagements sur titres 5 568 5 581 5 568

TOTAL ENGAGEMENTS DONNES 272 203 250 000 215 857

Engagements de financements reçus

Garanties reçues 1 282 263 934 301 1 013 532

ETAT DE RESULTAT
Période du 01.01.2010 au 30.06.2010

(unité = En 1000DT)

	<u>Notes</u>	30-06-2010	30-06-2009	31-12-2009
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts et revenus assimilés		151 550	150 632	321 957
Commissions		28 992	26 020	54 850
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		7 542	8 939	17 369
Revenus du portefeuille titres d'investissement		3 979	5 495	8 979
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		192 063	191 086	403 155
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
Intérêts encourus et charges assimilées		-78 317	-79 678	-155 151
Commissions encourues		-2 342	-1 677	-3 628
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-80 659	-81 355	-158 779
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>		111 404	109 731	244 376
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	12	-34 509	-35 349	-64 195
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	13	5 109	285	-25 152
Autres produits d'exploitation		1 562	1 346	2 888
Frais de personnel		-45 595	-42 468	-84 365
Charges générales d'exploitation		-10 338	-10 505	-23 427
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-2 666	-2 429	-4 931
<u>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</u>	-	24 967	20 611	45 194
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		-531	632	2 031
Impôts sur les sociétés		-8 875	-6 772	-7 067
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>	-	15 561	14 471	40 158
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		0	0	0
<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>	-	15 561	14 471	40 158

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2010

(unité = En 1000DT)

	Note	30-06-2010	30-06-2009	31-12-2009
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés*		161 374	177 923	397 158
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-66 214	-64 837	-159 429
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		20 905	-26 741	-27 576
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle*		-376 414	-170 331	-419 606
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		486 948	240 677	285 688
Acquisitions/cessions des titres de placement		-6 059	1 189	32
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-45 898	-48 503	-89 731
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		58 477	-12 698	-83 087
Impôts sur les sociétés payés		-1 295	-383	-5 769
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		231 825	96 297	-102 318
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		2 949	2 930	9 266
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-50 617	-19 389	-19 518
Acquisitions / cessions des immobilisations		-4 372	-4 083	-6 510
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-52 039	-20 543	-16 761
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emissions d'actions		0	0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		79 573	10 931	-13 293
Dividendes versés		-10 304	-1	-9 812
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		69 270	10 930	-23 105
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		249 055	86 685	-142 184
Liquidités et équivalents en début de l'exercice	14	155 339	297 524	297 524
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	14	404 394	384 209	155 339

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 30 JUIN 2010

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 Juin 2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour leur valeur nominale.

Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 30 Juin 2010 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 250 769 mDT.

Provisions sur engagements

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la « B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

• A : actifs courants	0 %
• B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
• B2 : actifs incertains	20 %
• B3 : actifs préoccupants	50 %
• B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- *Les titres de transactions* : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- *Les titres de placement* : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la « B.C.T » n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêt aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan Libellé en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391Ecart de conversion ».

L'écart de conversion est provisionné à hauteur de 4 921 mDT au 30/06/2010 constatée au compte « 51.400 Provision pour perte de change » et présentée parmi les « Autres passifs ».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10 %
-Mobilier et matériel de bureau	15%
	20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1^{er} Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

NOTES EXPLICATIVES

Note 1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste a enregistré 251 474 mDT au 30/06/2010 contre 171 699 mDT au terme du 1^{er} semestre de l'année précédente.

Libellés	30-06-2010	30-06-2009	31-12-2009
<i>Caisse et avoirs</i>	<i>32 819</i>	<i>26 474</i>	<i>29 294</i>
- Caisse	28 958	24 929	26 900
- Monnaies étrangères	3 861	1 545	2 394
- Travellers chèques	0	0	0
<i>Banque Centrale de Tunisie, CCP et TGT</i>	<i>218 655</i>	<i>145 225</i>	<i>91 530</i>
- BCT dinars	174 750	106 069	32 824
- BCT devises	35 826	34 182	45 634
- CCP	1 074	1 969	1 066
-TGT & Reprises de liquidité	7 005	3 005	12 006
<u>TOTAL</u>	<u>251 474</u>	<u>171 699</u>	<u>120 824</u>

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent plusieurs suspens anciens, qui sont en cours d'apurement.

Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

Antériorité	Débit BCT	Débit STB	Crédit BCT	Crédit STB
Moins d'un trimestre	4 899	24	7 374	394
Plus d'un trimestre	162	283	58	151
Plus d'un semestre	437	0	1 472	280
Plus d'an	2 756	185	3 031	106
Total	8 255	492	11 934	931

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent plusieurs suspens anciens, qui sont en cours d'apurement.

Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

Devises	Antériorité	L C BCT	LD BCT	NC BCT	ND BCT	L C et NC BCT	LD et NDBCT	Cours au 30/06/2010	L C et NC BCT EN MDT	L D et NDBCT EN MDT
AED	Plus d'un an		191			-	191	4,095	-	0
	Total AED		191			-	191	4,095	-	0
CAD	Moins d'un trimestre	2 800		24 856		27 656	-	1,422	39	-
	Plus d'un trimestre			4 501	4 500	4 501	4 500	1,422	6	6
	Plus d'un semestre	0	0	1 784	24	1 784	24	1,422	3	0
	Plus d'un an	7	7	1 272		1 280	7	1,422	2	0
CHF	Total CAD	2 807	7	32 413	4 524	35 220	4 531	1,422	50	6
	Plus d'un semestre	19	258	1 297	275	1 316	533	13,901	2	1
	Plus d'un an	990	18 235	10 929	1 296	11 919	19 531	13,901	17	27
DKK	Total CHF	1 009	18 493	12 227	1 570	13 235	20 063	13,901	18	28
	Plus d'un semestre		18 800			-	18 800	24,732	-	5
DZD	Total DKK		18 800			-	18 800	24,732	-	5
	Plus d'un trimestre					-	239 270	0,201	-	5
EUR	Plus d'un an	0	65 779 528			0	66 220 248	0,201	0	1 334
	Total DZD	0	65 779 528			0	66 459 518	0,201	0	1 338
	Moins d'un trimestre	8 902 676	6 018 558	3 584 200	3 938 142	12 486 876	9 956 700	1,862	23 252	18 540
GBP	Plus d'un trimestre	779 163	1 197 207	1 754 073	152 792	2 533 235	1 350 000	1,862	4 717	2 514
	Plus d'un semestre	644 917	789 974	236 328	126 965	881 246	916 939	1,862	1 641	1 707
	Plus d'un an	1 597 939	16 359 635	21 891 418	3 015 558	23 489 356	19 375 193	1,862	43 740	36 079
MDT	Total EUR	11 924 695	24 365 374	27 466 018	7 233 458	39 390 713	31 598 832	1,862	73 349	58 840
	Moins d'un trimestre	100 857	16	6 956	17 000	107 813	17 016	2,253	243	38
	Plus d'un trimestre	1 071	0		4 965	1 071	4 965	2,253	2	11
	Plus d'un semestre	1 665	10 398	1 585	215	3 250	10 613	2,253	7	24
MDT	Plus d'un an	18 248	4 540	4 679	28 720	22 927	33 260	2,253	52	75
	Total GBP	121 840	14 955	13 220	50 900	135 060	65 855	2,253	304	148

Devises	Antériorité	L C BCT	LD BCT	NC BCT	ND BCT	L C et NC BCT	L D et NDBCT	Cours au 30/06/2010	L C et NC BCT EN MDT	L D et NDBCT EN MDT
JPY	Plus d'un semestre	2 423				2 423		16,976		0
	Plus d'un an	2 572 000				2 572 000		16,976		44
	Total JPY	2 574 423				2 574 423		16,976		44
KWD	Plus d'un semestre	3 000	3 500			3 000	3 500	5,170	16	18
	Plus d'un an	3 000				3 000		5,170	16	
	Total KWD	6 000	3 500			6 000	3 500	5,170	31	18
LYD	Plus d'un an		813	1 023		1 023	813	1,152	1	1
	Total LYD		813	1 023		1 023	813	1,152	1	1
	Plus d'un semestre				0	-	0	1,670	-	0
MAD	Plus d'un an	1 210		612		1 822		1,670	0	
	Total MAD	1 210		612	0	1 822	0	1,670	0	0
	Plus d'un trimestre			1		1		23,112	0	
NOK	Plus d'un an		142 300	96		96	142 300	23,112	0	33
	Total NOK		142 300	97		97	142 300	23,112	0	33
	Moins d'un trimestre	144	71 800	71 656		71 800	71 800	4,131	30	30
QAR	Plus d'un trimestre				133 000	-		4,131	-	55
	Total QAR	144	71 800	71 656	133 000	71 800	204 800	4,131	30	85
	Plus d'un an	0				0		4,011	0	-
SAR	Total SAR	0				0	-	4,011	0	-
	Moins d'un trimestre	2 280 432	2 268 124	2 627 015	2 621 000	4 907 447	4 889 124	1,956	960	956
	Plus d'un trimestre	50 000				50 000		1,956	10	-
SEK	Plus d'un semestre	32 120			975	32 120	975	1,956	6	0
	Plus d'un an		107 050	45 474		45 474	107 050	1,956	9	21
	Total SEK	2 362 552	2 375 174	2 672 490	2 621 975	5 035 042	4 997 149	1,956	985	977
USD	Moins d'un trimestre	2 632 540	8 832 333	10 283 847	5 190 317	12 916 387	14 022 650	1,517	19 598	21 277

Devises	Antériorité	L C BCT	LD BCT	NC BCT	ND BCT	L C et NC BCT	L D et NDBCT	Cours au 30/06/2010	L C et NC BCT EN MDT	L D et NDBCT EN MDT
	Plus d'un trimestre	28 312	583 616	111 183	25 451	139 494	609 067	1,517	212	924
	Plus d'un semestre	121 693	18 724	8 570	8 728	130 263	27 452	1,517	198	42
	Plus d'un an	1 010 700	1 951 604	1 355 889	4 835 075	2 366 589	6 786 679	1,517	3 591	10 297
	Total USD	3 793 245	11 386 276	11 759 489	10 059 572	15 552 733	21 445 848	1,517	23 598	32 540

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers se situent à 404 280 mDT au 30 Juin 2010 contre 381 951 mDT au 30 Juin 2009.

Libellés	30-06-2010	30-06-2009	31-12-2009
<i>Créances sur les établissements bancaires</i>	37 777	51 251	37 791
- Banques résidentes	21	52	16
- Banques non résidentes	31 513	42 939	30 639
- Organismes financiers (sociétés de leasing)*	6 243	8 260	7 136
<i>Institutions financières</i>	366 504	330 701	233 444
- Banques résidentes	332 652	258 658	192 818
- Banques non résidentes	33 852	72 043	40 626
<u>TOTAL</u>	<u>404 281</u>	<u>381 951</u>	<u>271 235</u>

* A partir de la situation de 31/12/2009 les créances sur les sociétés de leasing ont été reclassées au niveau de la rubrique AC2. Suite à ce changement les chiffres de la situation au 30/06/2009 ont été retraités suite à des besoins de comparabilité.

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent plusieurs suspens anciens, qui sont en cours d'apurement.
- L'applicatif utilisé pour la gestion des prêts en devises ne permet pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.
- Par ailleurs, il y lieu de préciser que la répartition des créances rattachées entre les établissements financiers et bancaires et les clients de la banque s'effectue d'une manière forfaitaire aux taux respectifs de 60% et 40%.

Note 3 – Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle enregistrent une augmentation de 567 153 mDT entre la période juin 2009/juin 2010, en passant de 4 600 298 mDT à 5 167 450 mDT.

Libellés	30-06-2010	30-06-2009	31-12-2009
<i>Comptes ordinaires débiteurs :</i>	<i>609 162</i>	<i>634 820</i>	<i>570 689</i>
- Comptes courants débiteurs et créances rattachées	727 946	743 543	676 661
- Agios réservés	-33 912	-36 742	-31 475
- Provisions	-84 872	-71 981	-74 497
<i>Autres concours à la clientèle :</i>	<i>4 390 434</i>	<i>3 770 347</i>	<i>4 045 513</i>
- Crédits à la clientèle et créances rattachées (1)	5 100 435	4 471 028	4 717 102
- Agios réservés (2)	-542 984	-520 235	-515 404
- Provisions (2)	-167 017	-180 446	-156 185
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>	<i>167 854</i>	<i>195 131</i>	<i>179 842</i>
- Crédits et créances rattachées	284 097	333 463	303 052
- Agios réservés	-90 004	-115 171	-95 248
- Provisions	-26 239	-23 161	-27 962
<u>TOTAL NET</u>	<u>5 167 450</u>	<u>4 600 298</u>	<u>4 796 045</u>

(1) A partir de la situation de 31/12/2009 les revenus non encaissés sur les créances de crédits bail ne sont plus présentés au niveau de la rubrique PA5. Ils sont présentés en déduction de la rubrique AC3. Suite à ce changement les chiffres de la situation au 30/06/2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

(2) A partir de la situation de 31/12/2009 les créances à abandonner ainsi que leurs provisions et agios réservés ont été reclassés au niveau de la rubrique AC3.

Suite à ce changement les chiffres de la situation au 30/06/2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

- Le système d'information de la banque n'assure pas la traçabilité, le recoupement et le contrôle des soldes des comptes « Produits perçus d'avance » se rapportant aux crédits à la clientèle. Cependant, des ajustements sont effectués pour l'estimation de ces soldes en fin d'exercice, sur la base de situations extra-comptable du portefeuille.

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 250.796 MDT.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

- L'égalité entre le compte intérêt de retard réservé et les comptes des impayés en intérêts en retard n'a pas été vérifiée au 30/06/2010.
- Les agios réservés sur les comptes courants associés sont comptabilisés en partie au niveau du compte agios réservés sur CCA et en partie au niveau des comptes agios réservés sur les autres engagements.

Note 4 – Portefeuille titres commercial

Le total du portefeuille-titre commercial a enregistré un encours de 14 405 mDT au 30 Juin 2010 contre 8 229 mDT au 30 Juin 2009 et se détaille comme suit :

Libellés	30-06-2010	30-06-2009	31-12-2009
- Bons de trésor à court terme	1 962	3 237	10 231
- Bons de trésor assimilables	12 685	5 250	6 078
Actions	25	25	25
- Créances et dettes rattachées	217	89	266
- Dépréciation des BTA	-460	-294	-208
- Intérêts perçus d'avance	-24	-78	-321
<u>TOTAL</u>	<u>14 405</u>	<u>8 229</u>	<u>16 071</u>

Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste a atteint 285 153 mDT au 30 Juin 2010 contre 261 934 mDT au 30 Juin 2009.

Libellés	30-06-2010	30-06-2009	31-12-2009
- Titres d'investissement	11 344	12 139	11 642
- Titres de participation	201 716	175 477	172 784
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	83 967	52 570	60 176
- Parts dans les entreprises liées	118 929	119 548	119 519
- Sociétés en liquidation	676	676	676
- Participations en rétrocession	20 886	21 961	20 887
- Parts de dividendes dont le droit est établi	-332	2 726	-332
<u>VALEUR BRUTE</u>	<u>437 186</u>	<u>385 097</u>	<u>385 352</u>
Provisions	-152 033	-123 163	-151 531
<u>VALEUR NETTE</u>	<u>285 153</u>	<u>261 934</u>	<u>233 821</u>

Note 6- Autres actifs

Au 30/06/2010, les autres postes d'actif totalisent 418 687 mDT contre 357 896 mDT au 30/06/2009 et se détaillent comme suit :

Libellés	30-06-2010	30-06-2009 (*)	31-12-2009
- Prêts au personnel	99 453	94 453	98 020
- charges sociales	0	0	0
- Frais médicaux à récupérer	2 888	1 981	2 697
- Etat, impôt et taxes	3 346	3 957	8 926
- Stock divers	1 219	1 317	931
- Différence de change à la charge de l'état	7	2 825	7
- Ecart de conversion	9 720	6 216	8 521
- Siège, succursales et agences	29 828	27 007	2 397
- Comptes de régularisation actif	20 599	14 900	13 506
- Valeurs présentées à la compensation	20 534	18 224	35 917
- Effets financiers en recette	1 127	1 598	917
- Débits à régulariser	15 736	16 355	15 539
- Charges payées d'avance	1 017	2 767	2 845
- Produits à recevoir	8 015	3 593	2 874
- Créances cédées	2 219	8 936	2 219
- Différence portefeuille encaissement/ exigible	172 126	128 354	194 419
- Autres	30 853	25 413	30 825
<u>TOTAL</u>	<u>418 687</u>	<u>357 896</u>	<u>420 560</u>

* A partir de la situation de 31/12/2009 les créances à abandonner ainsi que leurs provisions et agios réservés ont été reclassés au niveau de la rubrique AC3. Suite à ce changement les chiffres de la situation au 30/06/2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

- Les comptes inter-siège (35 100 xxx) et (35 200 xxx) et les comptes relatifs à l'activité monétaire présentent des suspens anciens en cours d'apurement.
- La rubrique « Comptes de régularisation Actif » inclut :
 - Le compte « Virements internes » qui accuse un solde de 2 169 MDT, comprend des suspens antérieurs qui sont actuellement en cours d'apurement;
 - le compte de « Avances frais huissiers notaires sur chèques sans provisions » d'un solde de 2 794 MDT comprend des suspens antérieurs en cours d'apurement ;

Certains autres comptes d'attentes, de liaisons et de débiteurs divers sont en cours d'apurement par la banque. Il s'agit principalement de :

- Débiteurs divers ;
- Différence portefeuille encaissement exigible après encaissement qui affiche un solde de

172.126 MDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement. Le détail de ce compte est présenté au niveau du tableau suivant :

N° compte	Libellé	Solde au 30/06/2010
37 610 000	STOCK DE BIL. MUT.A L'ENC	2
38 111 010	CH/TND/RECET'T/CORRESPOND	-13
38 111 020	CH/TND/RECET'T/RESEAU	90
38 111 040	CHEQUES PLACE	14
38 111 090	CH/DEV/RECET'T/RESEAU	28
38 111 120	Comptes d'encaissement BDET	6
38 112 020	CH.A L'ENC.PAY/ETRANGER	112
38 112 090	CH/DEV/RECU/ENCAISSEMENT	296
38 113 080	CH/DEV/ENV/REC/COR/LOCAUX	6 652
38 113 100	CH/DEV/ENV/REC/COR/ETRANG	6 323
38 121 010	EFF/TND/REC/CORRESPONDANT	16
38 122 010	EFF/COMM/ECHU/L'ENCAISSEM	-41
38 122 020	EFFETS NON ECHUS A L'ENC.	47 574
38 122 060	EFF. DEV REC ENCAISSEMENT	1
38 131 050	CH/DEV/ENCAISS/RET/IMPAY	-6 237
38 142 030	VI/RECU A EXECUTER	163
38 142 050	EXIGIBLE/PRELEVEM/BANCAIR	1 032
38 151 000	CH.COMP.NON ENCORE IMPUTE	8 893
38 152 000	CH.ET EFF.A REJE. EN COMP	0
38 161 070	CPT/CORR/EXIG/REG/CH DEV	-8
38 444 010	CHQ/A/ENCAISSMT/CPT/DEV	34
38 444 030	CHQ/RECETTE/RESEAU/CPT DV	7
38 444 040	CHQ/RECET/CORR/LOC/CPT DV	-1 767
38 741 010	EF.EN ATT.DE PRES.EN COMP	-157
38 742 020	EFF.ECH.RECUS DE LA COMP.	-2
38 743 000	VALEURS A COMPENSER	0
38 751 320	COMPENSATION INTERNE CHE	4 832
38 751 330	COMPENSATION INTERNE EFF	155 622
16 311 010	BANQUE N/PRESENT/CHEQUES	33 519
16 311 020	BANQUE N/PRESENTAT/EFFET	43 119
16 311 030	BANQUE N/PRESENT/PRELEVEM	1 204
SOUS TOTAL VALEURS A L'ENCAISSEMENT		301 314
38 111 100	CH/DEV/RECET'T/CORRESPOND	-8
38 121 110	EFF.DEVISE REC DU RESEAU	-2
38 123 040	EF.BRUL.ESC.ENVOY. RECOUV	-86
38 141 040	PRELEVEM/BANCAIR/EXECUTER	1 032
38 142 020	VI/RECU/ATTENTE AFFECTATI	107

N° compte	Libellé	Solde au 30/06/2010
38 142 040	VI/ORDONNE/ATTENT/AFFECTA	1 616
38 161 010	CPT/CORR/EXIG/REG/CH/TND	1
38 161 040	CPT/CORR/EXIG/REG/EFF/TND	16
38 163 010	C.CL.EXG/ENC. DE CHEQUES	56
38 163 030	CPT /CLT/EXIG/ENCAIT/E/C	10
38 163 040	EXG/ENC.CH.ET EFF.ECH.	67 941
38 163 050	C.CL.EXG/ENC.EFF.N.ECHUS	50 843
38 163 080	DEP/CH/DEV/IMP/A/RET/REM	-6 237
38 163 110	CPT.CL.EXIG.ENC.CH.DEV.AG	0
38 163 170	CPT/CLT/EXIG/A/ENC/CH/DEV	13 275
38 163 180	CPT/CLT/EXIG/A/ENC/CH/DEV	1
38 163 190	DEP/CH/IMP/A RET/REMETTA	33
38 544 010	EXIG/AP/ENC/CH/STB/CP/DEV	32
38 544 020	EXIG/AP/ENC/CH/ABQ/CP/DEV	600
38 544 030	EXIG/AP/ENC/CH/BQ/ETR/DEV	-98
38 751 770	LET/CHG/TELECOMP/CIRCULA	58
SOUS TOTAL VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT		129 188
TOTAL COMPENSE		172 126

- Ordres de virement reçus à exécuter qui affiche un solde de 3075 MDT ;
- La banque ne dispose pas une comptabilité multidevises tenue conformément aux normes comptables bancaires et notamment à la NCT 22 relative aux opérations en devises. En effet, les mouvements en devises continuent à être dinarisés dans la comptabilité ouverte en dinars et les mouvements en devises restent centralisés dans des fichiers auxiliaires ne font pas partie intégrante de la comptabilité officielle.

Ceci a pour effet de tenir une position de trésorerie plutôt qu'une position globale de toute la banque et corrélativement le résultat de change de la banque n'est calculé que sur cette position.

Les comptes « Ecart de conversion » dont le solde au 30 juin 2009 s'élève à 9 719 MDT enregistre la différence entre les soldes des comptes en devises y compris les positions de change, tel qu'ils figurent dans la balance dinars (au cours fixe), et le solde de ces mêmes comptes en devises convertis au cours moyen « B.C.T » à la date d'arrêt.

Note 7- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2010 ce poste totalise 193 041 mDT contre 88 923 mDT au 30/06/2009. Sa répartition par nature de d'établissement bancaire et financiers est la suivante :

Libellés	30/06/2010	30/06/2009 *	31/12/2009
<i>Etablissements bancaires :</i>	39 837	29 572	46 924
- Banques de dépôts	10	40	148
- Banques d'investissement	0	0	0
- Organismes financiers *	0	0	0
- Banques non résidentes	39 827	29 532	46 776
<i>Emprunts interbancaires</i>	153 204	59 351	131 820
<u>TOTAL</u>	<u>193 041</u>	<u>88 923</u>	<u>178 744</u>

* A partir de la situation de 31/12/2009 les dépôts de l'intermédiaire en bourse SOFIGES ont été reclassés au niveau de la rubrique PA3.Suite à ce changement les chiffres de la situation au 30/06/2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

Note 8- Dépôts et avoirs de la clientèle

Par rapport à son niveau de fin juin 2009, l'encours des dépôts s'inscrit en augmentation de 530 046 mDT qui se détaille comme suit :

Libellés	30-06-2010	30-06-2009	31-12-2009
<i>Dépôts de la clientèle</i>	<i>1 569 955</i>	<i>1 365 569</i>	<i>1 461 460</i>
- Dépôts à vue	1 013 370	880 334	1 022 231
- Comptes en dinars convertibles	78 794	68 256	74 829
- Comptes en devises	477 791	416 979	364 400
<i>Autres dépôts et avoirs</i>	<i>3 231 281</i>	<i>2 905 619</i>	<i>2 834 989</i>
- Dépôts épargne	1 640 451	1 526 516	1 617 275
- Comptes à terme	1 085 026	874 454	706 224
- Bons de caisse	266 616	251 830	256 962
- Autres sommes dues à la clientèle	129 924	109 958	129 217
- Certificats de dépôts	109 263	142 861	125 312
<u>TOTAL</u>	<u>4 801 236</u>	<u>4 271 188</u>	<u>4 296 450</u>

* A partir de la situation de 31/12/2009 les dépôts de l'intermédiaire en bourse SOFIGES ont été reclassés au niveau de la rubrique PA3.Suite à ce changement les chiffres de la situation au 30/06/2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

L'applicatif utilisé pour la gestion des placements clientèles en devises ne permet pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

Not 9- Emprunts & ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 497 868 mDT au 30/06/2010 contre 453 797 mDT au 30/06/2009 et se répartit comme suit :

Libellés	30-06-2010	30-06-2009	31-12-2009
- Emprunts obligataires & privés	192 505	97 893	93 893
- Ressources spéciales	295 335	346 083	315 723
- Intérêts à payer	10 028	9 821	12 613
<u>TOTAL</u>	<u>497 868</u>	<u>453 798</u>	<u>422 229</u>

Note 10 : Autres passifs

Ce poste totalise 596 657 mDT au 30/06/2010 contre 551 553 mDT au 30/06/2009.

Libellés	30-06-2010	30-06-2009	31-12-2009
- Provisions pour passifs et charges	71 771	82 704	68 784
- Etat, impôts, taxes et dettes sociales	14 441	13 542	15 118
- Effets financiers non échus	154 869	129 986	177 146
- Agios réservés pris en charge par l'Etat	12 197	13 144	12 617
- Charges à payer	28 646	24 440	27 006
- Crédoeurs divers	3 767	2 662	2 846
- Suspens à régulariser	7 631	7 552	7 556
- Siège, succursales et agences	20 011	12 116	8 317
- Comptes de régularisation passif	51 979	70 371	63 465
- Valeurs télécompensées en instance de règlement	204 494	174 452	130 854
- Ecart de conversion	5 038	2 720	0
- Autres crédits	860	476	919
- Crédits à régulariser	7 186	7 283	5 725
- Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 767	4 647	4 621
- Différence intérêts à recevoir et à courir	0	5 457	0
<u>TOTAL</u>	<u>596 657</u>	<u>551 553</u>	<u>524 974</u>

* A partir de la situation de 31/12/2009 les revenus non encaissés sur les créances de crédits bail ne sont plus présentés au niveau de la rubrique PA5. Ils sont présentés en déduction de la rubrique AC3. Suite à ce changement les chiffres de la situation au 30/06/2009 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

- Le compte « Fournisseur » figurant au niveau de la rubrique « Comptes de régularisation passif » pour un montant de 765 MDT, est en cours de justification.

Note 11- Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 mDT composé de 24 860 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit:

Libellés	Solde avant affectation au 31/12/2009	Affectation du Résultat 2009	Autres mouvements	Solde au 30/06/2010
- Capital	124 300	0		124 300
- Réserves	286 139	29 015	343	315 496
- Prime de fusion	26 787	0		26 787
- Actions propres	-661	1	192	-469
- Autres capitaux propres	37 324	0		37 324
- Résultats reportés	44	-44	10	10
- Résultat de la période	40 158	-40 158	15 561	15 561
<u>TOTAL</u>	<u>514 090</u>	<u>-11 186</u>	<u>16 106</u>	<u>519 010</u>

Note 12- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Cette rubrique est structurée comme suit :

Libellés	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Dotations aux provisions	-61 108	-54 265	-100 190
- Pertes sur créances irrécouvrables	-8 832	-9 586	-25 190
- Autres pertes	-116	-44	-279
- Reprises de provisions	35 547	28 546	100 819
- Moins values sur cession	0	0	-39 355
<u>TOTAL</u>	<u>-34 509</u>	<u>-35 349</u>	<u>-64 195</u>

Note 13- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le solde de ce compte est composé comme suit :

Libellés	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
- Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement	-207	-608	-30 380
- Dotations aux provisions sur SICAR	-632	-1 352	-3 573
- Plus values de cession du portefeuille d'investissement	5 045	646	2 593
- Plus values de cession des immobilisations corporelles	0	0	0
- Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	6 461	1 433	4 054
- Reprises de provisions pour dépréciation SICAR	230	182	2 581
- Moins values de cession du portefeuille d'investissement	-5 628	-16	-382
- Perte sur fonds SICAR	-160	0	-45
<u>TOTAL</u>	<u>5 109</u>	<u>285</u>	<u>-25 152</u>

Note 14 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en début et en fin de période s'analysent comme suit :

Libellés	30-06-2010	30-06-2009	31-12-2009
- Caisse et CCP	40 898	28 447	42 366
- BCT	196 647	136 298	77 807
- Banques et organismes spécialisés	-8 303	11 354	-16 270
- Prêts emprunts sur le marché monétaire	173 214	204 951	41 526
- Titres de transactions	1 938	3 159	9 910
Liquidités et équivalents de liquidités	<u>404 395</u>	<u>384 209</u>	<u>155 339</u>